



LE RAPPORT DU COMITÉ DES TROIS

A la session ministérielle tenue à Paris du 11 au 14 décembre 1956, le Comité des Trois a présenté son rapport sur la coopération entre les pays de l'OTAN dans les domaines non militaires. Ce comité se compose des ministres des Affaires étrangères de Norvège, d'Italie et du Canada, MM. Halvard Lange, Gaetano Martino et L. B. Pearson (de gauche à droite).

Rapport du Comité des Trois

Le rapport préparé par le Comité des Trois Ministres, M. Martino, d'Italie, M. Lange, de Norvège, et M. Pearson, a été généralement bien accueilli par les autres gouvernements et considéré comme un pas important dans la voie du développement de l'Organisation sur le plan non militaire. Les ministres ont non seulement approuvé le rapport en principe, mais ils en ont accepté toutes les recommandations, qui par conséquent, de ce point de vue, lient maintenant le Conseil permanent. Celui-ci a été invité à les examiner en tenant compte des observations formulées par les gouvernements. De plus, le secrétaire général a été invité à élaborer, pour fins d'examen par le Conseil, toutes nouvelles propositions précises qu'exigerait la mise en œuvre de ces recommandations. La délégation canadienne a fait bon accueil à la décision du Conseil, selon laquelle le rapport devait être rendu public.

Le rapport traite de tous les domaines non militaires auxquels l'OTAN peut apporter une utile contribution. Le plus important, il va de soi, est celui des consultations intergouvernementales. Le rapport souligne que les membres de l'Alliance doivent dans les circonstances actuelles arrêter une politique commune par des consultations approfondies touchant les problèmes d'intérêt commun. Il reconnaît que de nouvelles dispositions d'ordre institutionnel ou des changements d'organisation ne sauraient par eux-mêmes répondre à ce besoin et ne sont d'ailleurs pas nécessaires. Ce qu'il faut c'est une volonté soutenue d'en arriver, par des consultations, à une politique permettant l'adoption de mesures qui tiennent compte des intérêts communs des membres